

DEMANDE D'INSCRIPTION/REPRISE À LA BCE fcbcb Vla a Yfwl

(nom et n° de tél. de l'intermédiaire éventuel:)

PERSONNE PHYSIQUE / PERSONNE MORALE

LA MODIFICATION CONCERNE: TOUTE L'ENTREPRISE / UNITÉ D'ÉTABLISSEMENT

NOM DU CHEF D'ENTREPRISE/GÉRANT :

PRÉNOM :

RUE : N° :

LOCALITÉ : CODE POSTAL :

NUMÉRO NATIONAL : NATIONALITÉ:

FAX: TÉLÉPHONE/GSM :

E-MAIL :

ACTIVITÉ :

.....

.....

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE :

DATE DE DÉBUT D'ACTIVITÉ :

NUMÉRO DE COMPTE BANCAIRE :

SIÈGE D'EXPLOITATION DE L'ENTREPRISE :

RUE : N° :

LOCALITÉ : CODE POSTAL :

ASSUJETTISSEMENT À LA TVA : OUI / NON

TYPE D'ASSUJETTI⁶ :

RÉGIME DE TVA⁷ :

JE SOUHAITE M'ENREGISTRER MOI-MÊME À LA TVA / ME FAIRE ENREGISTRER À LA TVA PAR L'INTERMÉDIAIRE D'EUNOMIA

Case supplémentaire, à compléter uniquement si vous choisissez pour les services d'Eunomia pour l'enregistrement à la TVA

CHIFFRE D'AFFAIRES ANNUEL PRÉSUMÉ (HORS TVA) POUR L'ENSEMBLE DE L'ACTIVITÉ :

Y A-T-IL EU REPRISE DE FONDS DE COMMERCE ? OUI / NON

Si OUI, précisez :

N° D'ENTREPRISE DU CÉDANT :

NOM ET PRÉNOM OU DÉNOMINATION SOCIALE DU CÉDANT :

REPRISE DU FONDS DE COMMERCE : TOTALE / PARTIELLE

REPRISE DU SOLDE DU COMPTE COURANT TVA OUVERT AU NOM DU CÉDANT :

OUI / NON



ENGAGEMENT DE PERSONNEL : OUI / NON

AFFILIATION À LA CAISSE D'ASSURANCES SOCIALES MULTIPEN : OUI / NON

AFFILIATION À UN SECRÉTARIAT SOCIAL : OUI / NON

Case supplémentaire, à compléter uniquement s'il s'agit d'une inscription d'une personne moraleN° D'ENTREPRISE^B :FORME JURIDIQUE⁹ :

SIÈGE SOCIAL :

RUE : N°

CODE POSTALE: LOCALITÉ :

Case supplémentaire, à compléter uniquement s'il s'agit d'une inscription d'une unité d'établissement (PP ou PM)

N° D'ENTREPRISE:

DÉNOMINATION COMMERCIALE:

ADRESSE D'UNITÉ D'ÉTABLISSEMENT :

RUE : N°

CODE POSTALE: LOCALITÉ :

TOUTES LES ACTIVITÉS DE L'ENTREPRISE SONT-ELLES EXERCÉES DANS LA NOUVELLE UNITÉ D'ETABLISSEMENT ?

OUI / NON

SUR BASE DES DONNÉES COMPLÉTÉES SUR CE FORMULAIRE, JE DEMANDE (*Biffer les mentions inutiles*):

- l'inscription à la BCE ;
- l'activation du numéro d'entreprise comme numéro d'identification à la TVA ;
- l'affiliation à la caisse d'assurances sociales MULTIPEN.

ET FAIS UN VIREMENT DE 0 EURO (+ 60,50 EURO si Eunomia doit activer le numéro d'identification à la TVA)**SUR LA COMPTE BANCAIRE BE70 0014 0364 1025 BIC: GEBA BEBB À L'ATTENTION DE EUNOMIA-MULTIPEN
METTEZ DANS LA COMMUNICATION VOTRE NOM ET VOTRE NUMÉRO DE L'ENTREPRISE****Votre demande sera exécutée lors de la réception de votre paiement**

Fait à le

Signature du requérant

DOCUMENTS À FOURNIR À Eunomia-Multipen, Zeutestraat 2 B, 2800 Mechelen, tel. 015/451248, fax 015/451246COPIE DE LA CARTE D'IDENTITÉ DU CHEF D'ENTREPRISE /GÉRANT (RECTO/VERSO))
PROCURATION TVA (SI EUNOMIA DOIT S'OCCUPER DE L'ENREGISTREMENT A LA TVA)DOCUMENTS SUPPLÉMENTAIRES S'IL S'AGIT D'UNE PERSONNE MORALE:
COPIE DE L'ACTE CONSTITUTIF DE LA SOCIÉTÉ

Explications

1. si **personne physique** :
 chef d'entreprise
 conjoint ou partenaire cohabitant
 salarié
 aidant indépendant (apparenté jusqu'au 3^e degré)

- si **personne morale** :
 gérant
 salarié
 associé actif
 administrateur de la société qui administre

2. diplôme
 expérience pratique
 dispense entreprise conformément à la loi-programme du 10/02/1998
 dispense grande entreprise
 attestation CEE
 attestation d'établissement précédemment délivrée

3. liste des professions réglementées (**NOUVELLES REGLEMENTATION D'ETABLISSEMENT DEPUIS 01/09/2007**)

Les arrêtés royaux qui ne changent pas

20010 Grossiste en viandes-chevillard
 20034 Installateur-frigoriste
 20035 Dégraisseur-teinturier
 20040 Restaurateur et/ou traiteur-organisateur de banquets
 20043 Boulanger-pâtissier

3 nouveaux arrêtés royaux :

BICYCLETES ET VEHICULES A MOTEUR

20100 Véhicules à moteur – comp.prof. intersectorielle
 20101 Cycles
 20102 Véhicules jusque 3,5 tonnes
 20103 Véhicules jusque 3,5 tonnes

remplacement :

012 Mécanicien de cycles
 013 Mécanicien de cyclomoteurs
 014 Mécanicien de motocyclettes
 026 Garagiste-réparateur
 029 Négociant en véhicules d'occasion
 037 Carrossier-réparateur

CONSTRUCTION ET ELECTROTECHNIQUE :

20201 Gros Œuvre
 20202 Plafonnage, cimentage, chape
 20203 Carrelage, marbre, pierre naturelle
 20204 Toiture, étanchéité
 20205 Placement, réparation, menuiserie/vitrierie
 20206 Menuiserie générale
 20207 Finition
 20208 Installation (chauffage, climatisation, sanitaire, gaz)
 20209 Electrotechnique
 20210 Entreprise générale

Remplacement :

001 Entrepreneur menuisier-charpentier
 002 Installateur en chauffage central
 003 Entrepreneur plafonneur-cimentier
 008 Entrepreneur de peinture
 015 Entrepreneur de maçonnerie et de béton
 016 Entrepreneur tailleur de pierres
 019 Entrepreneur marbrier
 021 Entrepreneur carreleur
 022 Installateur-électricien
 023 Tapissier-poseur de revêtements des murs et du sol
 027 Entrepreneur de vitrage
 030 Installateur sanitaire et de plomberie
 031 Installateur de chauffage au gaz par appareils individuels
 032 Entrepreneur de zinguerie et de couvertures métalliques de constructions
 033 Entrepreneur de couvertures non métalliques de constructions
 039 Fabricant-installateur d'enseignes lumineuses
 041 Entrepreneur d'étanchéité de constructions
 042 Entrepreneur de travaux de démolition

ACTIVITES RELATIVES AUX SOINS DES INDIVIDUS :

20301 Coiffeur/coiffeuse
 20302 Esthéticien(ne)
 20303 Pédicure
 20304 Masseur/masseuse
 20305 Opticien
 20306 Technicien dentaire
 20307 Entrepreneur de pompes funèbres

remplacement :

006 Coiffeur
 011 Opticien
 025 Technicien en prothèse dentaire
 038 Entrepreneur de pompes funèbres
 044 Esthéticien(ne)

4. si **personne physique** :
chef d'entreprise
conjoint ou partenaire cohabitant
salarié
aidant indépendant (apparenté jusqu'au 3^e degré)

si **personne morale** :
gérant
salarié
associé actif
administrateur de la société qui administre
5. idem (2)
6. ordinaire (réalise exclusivement des opérations soumises à la TVA)
mixte (réalise en partie des opérations soumises à la TVA)
exempté (réalise exclusivement des opérations non soumises à la TVA)
l'entreprise est une personne morale non assujettie
7. régime normal de la TVA avec dépôt de déclarations trimestrielles
régime normal de la TVA avec dépôt de déclarations mensuelles
régime du forfait
franchise de taxe pour chiffre d'affaires < &5.000 EUR
régime particulier des exploitants agricoles
régime particulier des exploitants agricoles + régime normal avec dépôt de déclarations trimestrielles
régime particulier des exploitants agricoles + régime normal avec dépôt de déclarations mensuelles
régime particulier des exploitants agricoles + régime de la franchise de taxe
régime particulier des exploitants agricoles + régime du forfait
régime particulier des exploitants agricoles + régime normal avec dépôt de déclarations trimestrielles + régime du forfait
régime particulier sans dépôt de déclarations à la TVA
8. Les personnes morales doivent d'abord se rendre au greffe du tribunal de commerce pour y déposer les statuts, les actes de nomination et toutes modifications aux statuts. Les personnes morales reçoivent leur numéro d'entreprise par le biais du greffe. Après quoi seulement, elles doivent s'adresser à un guichet d'entreprises.
9. SA
SCRI
SCRI, coopérative de participation
SCRL
SCRL, coopérative de participation
SPRL unipersonnelle
Société en nom collectif
Société en commandité simple
Société en commandité par actions
SPRL
SC
ASBL
SC sous forme de SCRIS
SC sous forme de SCRL
SC sous forme de Société en nom collectif
SC sous forme de Société en commandite simple
SC sous forme de Société en commandite par actions
SC sous forme de SA
SC sous forme de SPRL
SC sous forme de Société agricole
Autres

10. Outre le contrat de mandat, une deuxième preuve doit toujours être fournie concernant le préposé :
 - Conjoint ou partenaire cohabitant : preuve du mariage ou preuve de la cohabitation par un extrait du registre de la population
 - Aidant indépendant : attestation de la caisse d'assurances sociales
preuve du lien de parenté jusqu'au 3^e. degré par un extrait du registre de la population
 - Salarié : copie du contrat de travail